



Motion Avenir des Services

Les Ingénieurs des TPE réunis en congrès les 8 et 9 décembre 2005,

Sur l'avenir du service public

RAPPELLENT en préalable leur attachement à un Etat acteur du service public de l'aménagement et du développement durables des territoires s'appuyant notamment sur des **compétences techniques propres**, garantes d'efficacité et de neutralité au bénéfice de tous ;

Sur la LOLF

EXPRIMENT LEUR PLUS VIVE INQUIETUDE quant à l'avenir de ce service public, fortement mis à mal dans le contexte actuel de cloisonnement des services dicté par une logique purement comptable et de pouvoir ;

CONSTATENT que face à ce cloisonnement, la séparation SG-DGPA au MTETM comme au MEDD n'est pas à même de garantir la cohérence, la transversalité, l'unité de ces ministères ;

REVENDIQUENT donc la création d'un service unique SGPA, Secrétariat Général du Personnel et de l'Administration, seul à même d'exercer un véritable pilotage et de faire émerger de véritables ambition et stratégie ;

DENONCENT les baisses d'effectifs du PLF 2006, annoncées officiellement à 700 suppressions d'emplois, mais en réalité bien supérieures en raison des mécanismes obscurs et scélérateurs de mise en œuvre de la LOLF ;

EXIGENT avec force l'affectation durable de tous les agents, y compris d'administration centrale, du MTETM sur un programme support/soutien/stratégie piloté par le SGPA afin d'éviter que la logique d'indépendance et de déconnexion de chaque DAC n'aboutisse au démembrement sectoriel du ministère et à des gestions différenciées des agents d'une direction de programme à l'autre sans vision d'ensemble ;

Sur l'avenir et l'ambition du MTETM

RAPPELLENT leur attachement au ministère de l'Equipement, à ses missions interministérielles, sa technicité pluridisciplinaire, son ingénierie publique, son organisation infra-départementale répondant aux besoins des territoires, des usagers et des partenaires ;

CONDAMNENT fermement le « réformisme » actuel, sans projet stratégique, mettant en œuvre des organisations incertaines, avec une précipitation inédite, injustifiée et non maîtrisée ;

FUSTIGENT les conditions de mise en œuvre de ces réformes menées avec un simulacre de concertation ;

DENONCENT le recours à des expérimentations locales, jamais évaluées objectivement, parfois sans cohérence entre elles, qui démontrent le manque de vision globale et stratégique de l'Etat, ou masquent volontairement des orientations inavouables ;

S'INSURGENT contre des décisions arbitraires visant à inscrire le MTETM dans une logique de renoncement à ses missions de service public ;

CONSTATENT que d'une telle cacophonie ne peut naître un nouveau Ministère porteur d'un projet fédérateur ;

EXIGENT en conséquence l'élaboration sans délai d'un projet concerté traçant un avenir ambitieux pour le MTETM et ses services ;

Sur les réformes des administrations centrales du MTETM

CONDAMNENT la création de directions générales (DGUHC, DGR, DGMT) autonomes et déconnectées du reste du ministère ;

S'INQUIETENT FORTEMENT des conséquences prévisibles et déjà perceptibles de ces créations : fin de la synergie entre les politiques du Ministère, démantèlement du RST et éclatement de la formation, recul de l'accroche territoriale, poursuite de l'anéantissement de l'ingénierie publique, enfermement de la fonction routière,...

EXIGENT la création d'un SGPA, afin de rétablir les indispensables synergies et de garantir l'unicité du pilotage, de la stratégie, de la coordination, de la GPEC-GRH, et du dialogue social ;

EXIGENT que l'ingénierie publique, au même titre que le RST, soit rattachée au SGPA et non plus à une direction de programme sectorielle ;

Sur le partenariat avec les autres ministères

RAPPELLENT le caractère résolument interministériel et inter-institutionnel des politiques portées par d'autres ministères : par exemple en matière de prévention des risques (MEDD), de gestion de crises (MIAT), de recherche (MEN)... ;

S'INQUIETENT des nombreuses questions relatives au service public de la prévention des risques et de la gestion de crises qui restent aujourd'hui sans réponse, dans un contexte généralisé de réformes ministérielles ;

DENONCENT l'absence de projet ambitieux du MTETM pour jouer pleinement son rôle dans le cadre de ces politiques, rôle qui se limite aujourd'hui trop souvent à l'aspect administratif, par exemple, pour la prévention des risques, l'élaboration des PPR ;

DEMANDENT la création d'une structure dédiée, à la mesure du rôle que le MTETM doit jouer en interministériel, en vue de favoriser les synergies et le dialogue de gestion avec les autres ministères partenaires, le MEDD en particulier ;

Sur les réformes des services déconcentrés :

REAFFIRMENT que l'aménagement durable des territoires est une œuvre complexe impliquant des partenaires multiples ;

AFFIRMENT que l'Etat doit y jouer un rôle majeur et accru et que les valeurs de notre République (liberté, égalité, fraternité) ne peuvent être correctement défendues que par un Etat disposant d'un service public fort, neutre et indépendant, avec des moyens et selon des politiques ambitieuses ;

PRÔNENT le développement de synergies interministérielles techniques au niveau des territoires, contribuant à préserver l'indépendance entre logique politique et compétence technique ;

DEPLORENT, dans la phase de décentralisation actuelle, le manque de concertation avec les collectivités locales sur l'organisation refondée du service public conduisant à des gaspillages de moyens et à une fragilisation des compétences ;

RAPPELLENT que l'Etat est responsable du bon fonctionnement du service public dans son ensemble ;

EXIGENT donc une concertation sur les conséquences prévisibles des réorganisations à construire, tant pour le service public que pour les agents ;

RAPPELLENT que l'ingénierie publique est un outil majeur et indispensable pour la mise en œuvre des politiques publiques relevant de l'aménagement du territoire ;

FUSTIGENT les orientations visant à réduire les capacités opérationnelles d'interventions de l'Etat ;

EXIGENT la traduction législative de l'engagement du ministre de l'Equipement de développer l'Ingénierie Publique en dehors du champ de la concurrence, pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de développement durables des territoires en partenariat entre décideurs publics ;

REVENDIQUENT en conséquence une véritable ambition pour l'organisation des services déconcentrés de l'Etat tant à l'échelon régional, départemental, qu'infra départemental, afin de répondre aux enjeux différenciés des territoires (route, risque, crise, transports, urbanisme, environnement, logement, etc.) ;

Sur la réforme des services routiers

DENONCENT l'absence de considération de l'administration vis-à-vis de ses agents, de leur sécurité et de la qualité de leur travail, manifestée dans les phases de préfiguration des DIR ;

S'INQUIETENT pour l'avenir du service public routier, national et départemental, dans un contexte de course effrénée pour une mise en place jusqu'au-boutiste des DIR avant la VH 2006-2007 ;

DENONCENT la logique de pouvoir qui dicte cette réforme, au détriment de toute réflexion sur la pérennité et la qualité du service public : logique purement routière, tendant à déconnecter les services routiers des autres composantes de l'aménagement et du développement durables des territoires ;

FUSTIGENT l'absence de formalisme quant aux complémentarités entre le réseau scientifique et technique en général, les CETE en particulier, et les services d'ingénierie routière projetés ;

EXIGENT que l'Etat inscrive pleinement le service public routier dans le schéma opérationnel des missions d'aménagement du MTETM ;

Sur l'avenir du réseau scientifique et technique

RAPPELLENT que les missions de service public dont le RST est dépositaire sont de la responsabilité de l'Etat ;

RE-AFFIRMENT leur attachement à l'excellence et à l'unicité du réseau scientifique et technique du MTETM et à sa vocation à servir les trois bénéficiaires que sont l'Etat, les collectivités territoriales et la communauté scientifique et technique ;

CONDAMNENT les tentatives de cloisonnement, voire de découpage du RST, entre responsables de programmes ;

EXIGENT un véritable projet ministériel pour le RST en lien avec les autres services de l'Etat (services déconcentrés et autres organismes techniques) et ouvert aux collectivités selon un véritable partenariat ;

EXIGENT, en l'attente de ce projet, un moratoire sur les effectifs du RST afin de garantir le maintien des compétences actuelles ;

EXIGENT que ces missions soient consolidées dans un cadre partenarial entre décideurs publics et en **EXIGENT** la traduction législative immédiate ;

DONNENT MANDAT à la Commission Exécutive pour décider et mettre en œuvre les moyens et actions nécessaires à l'aboutissement de ces orientations, engagements, et revendications.